

DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION EN CRECHE

Attention : Toute naissance devra être confirmée par l'envoi d'un extrait d'acte de naissance dans les trois semaines suivant l'accouchement.

- Extraits d'acte de naissance des enfants ou livret de famille.
- Copie du certificat de grossesse.
- Copie des pièces d'identités des deux parents.
- Copie d'un justificatif de domicile (facture EDF ou autre).
- Copie des 3 derniers bulletins de salaire de chaque parent.
- Copie de l'attestation de la sécurité sociale.
- Copie de la feuille d'imposition 20.... , et de la Taxe d'habitation.
- Copie de l'attestation de la C.A.F.
- Carnet de santé de l'enfant et copies des vaccinations.
- Copie d'attestation d'assurance responsabilité civile.

Rendez-vous le àh avec
Mme. AMAZAN ou Mme DUBOIS.

CRECHE MARYSE BASTIE
3, rue du Chevalier de la Barre 93350 Le Bourget ☎ : 01.48.38.19.91